

ANNA

ARCHITECTURE

8

NOUVELLE

AQUITAINE

N0

HIVER

2026



À l'approche des élections, il nous semblait important d'aborder la question de la politique en architecture. Si par sa définition, la politique est le domaine relatif à l'organisation de la société et l'exercice du pouvoir, notre travail s'exerce dans un champ politique donné et le lien que nous établissons avec les élus, modèle notre manière d'aborder la discipline du projet. La transformation du paysage, de l'urbanité, de la manière de concevoir les villes et les territoires, dépendent intimement d'un paysage politique qui va venir orienter les pratiques.

L'architecte imagine des projets qui s'intègrent à une réglementation urbaine. Celle-ci donne un cadre et a souvent une ambition sociétale, une manière d'aborder la construction, le vivre ensemble et dessine ainsi les limites de l'espace citoyen ; les projets publics sont l'illustration parfaite des rapports riches et complexes qui se nouent entre l'architecte et la politique. Complexes dans le sens où ils dépassent la simple relation de l'architecte avec une maîtrise d'ouvrage et témoignent des ramifications profondes qui existent entre l'acte de bâtir et la relation au pouvoir, à la société, à une manière d'imaginer le présent et l'avenir qui peut en découler.

Par là même, l'architecte fait politique, et si nous souhaitons travailler pour tous, nous souhaitons aussi défendre des convictions profondes qui placent l'utilisateur, l'habitant, le citoyen, au cœur de nos projets, en nous projetant non pas dans un temps électoral, mais au contraire dans un temps long, celui de la vie d'une construction. Et ce désir de projet citoyen, durable, engagé peut parfois se heurter à une manière de faire qui n'est pas forcément la nôtre.

L'architecture est universelle et les valeurs que nous portons témoignent d'un engagement puissant pour améliorer l'avenir. En défendant une vision humaniste, en prônant la construction vertueuse pour l'environnement, en imaginant une qualité d'espace, de lumière, l'architecture prône une société qui soit plus juste, plus partagée, plus environnementale, plus sensible, plus culturelle et plus engagée. Et ce n'est qu'avec un lien intime, constructif et pédagogique avec le monde politique que nous arriverons à améliorer un tant soit peu l'exercice de notre profession, la qualité de notre architecture, et les mille et un liens que nous pouvons créer avec les citoyens.

La seconde édition des rencontres d'architecture en mouvement a eu lieu début octobre à Oloron-Sainte-Marie et a illustré l'engagement de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine pour porter haut et fort l'architecture. Cette biennale témoigne de notre capacité à construire patiemment un lien fort avec les décideurs publics pour que notre métier soit mieux compris, que nous puissions mieux exercer, en équipe avec les maîtrises d'ouvrages, tous les acteurs du monde du bâtiment et les citoyens d'une société.

Face à la période instable, fébrile et complexe que nous traversons, l'architecture construit des espaces qui sont un début de solution.

Soyons plein d'optimisme !

 **édito**

ARCHITECTURE ET POLITIQUE.

Clément Miglierina, conseiller à l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine et référent communication.



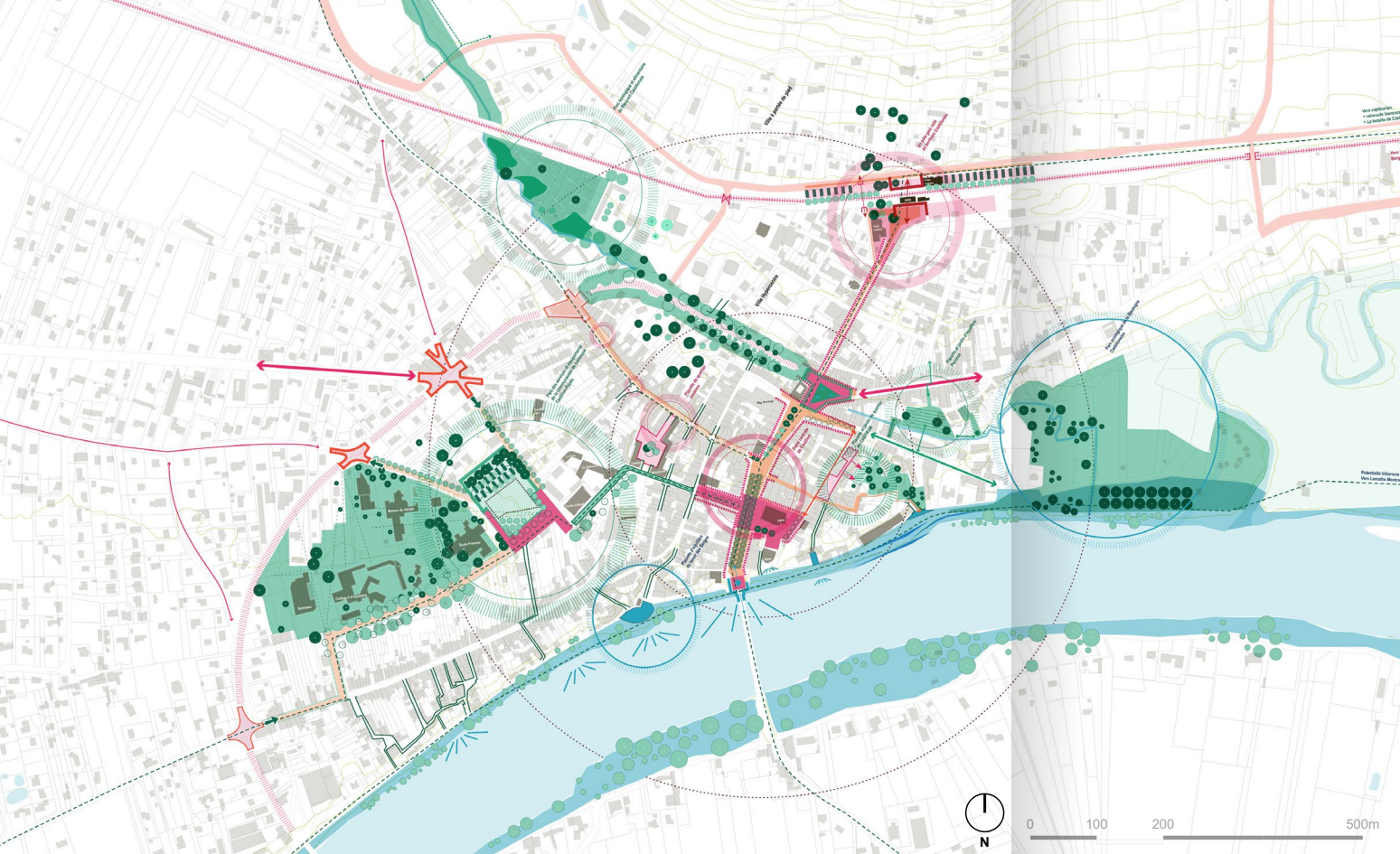
Photo : Hélène Fernandez, directrice de l'architecture au ministère de la Culture, lors des Rencontres d'Architecture en Mouvement #2, © François Blanchart



× sommaire

- 4  Regard sur **Castillon-la-Bataille**
- 8  Les architectes **Atelier Cambium**
- 12  Repère **Là où le projet commence**
- 13 **Manifeste pour la réhabilitation**

- 14  Redécouverte **Le cinéma, l'architecture, la politique**
- 16  Invité **Xavier Clarke de Dromantin**
- 18  Les Maisons **Maisons de l'Architecture de Nouvelle-Aquitaine**
- 19  MAJ **Centre de Formation**



👁 Regard sur

Castillon la-Bataille

quand la décision
publique crée les
conditions
de l'architecture

✍ **Marion Roche**, architecte,
conseillère à l'Ordre des Architectes
de Nouvelle-Aquitaine

©CoCo architecture - images ©RAW

Présenté lors de la table-ronde « Vers la sobriété foncière », organisée conjointement par le Barreau de Bordeaux et l'Ordre des architectes de Nouvelle-Aquitaine, le cas de Castillon-la-Bataille illustre de quelle manière la politique fabrique les conditions mêmes de l'architecture. Il interroge.

Qu'est-ce que l'architecture peut produire lorsque l'action publique choisit d'agir sur le centre-ville, l'habitat existant et les espaces publics, plutôt que sur du neuf ?

Le projet Castillon 2032 naît d'une conviction simple : pour retrouver vitalité et attractivité, la ville doit se reconstruire sur elle-même. Le constat initial est sans appel - centre déserté, habitat dégradé, vacance commerciale, mobilités fragmentées, précarité. La réponse publique est une stratégie globale : du bassin de vie aux venelles, revitaliser le centre plutôt que s'étendre, réinvestir l'existant plutôt qu'artificialiser.

Ce que produit l'architecture en faisant le pari du centre plutôt que la périphérie. La première décision est territoriale : faire de la centralité la priorité. En se recentrant sur le noyau fondateur,

l'action publique active une relecture de l'héritage patrimonial au sens large, celui de son paysage habité, et de son identité. Et l'architecture intervient là où se rejoue la vie collective, en cœurs d'îlots, sur les places, dans les traversées piétonnes, en rez-de-chaussée actifs. Choisir le centre signifie aussi l'adapter au changement climatique, qui devient ici un moteur du projet, et implique une posture forte : densifier sans comprimer, désimpermeabiliser, planter.

Dès lors, l'architecture ne se contente pas d'améliorer le diagnostic, elle recompose l'ossature d'une ville qui se reconstruit sur elle-même.

Ce que produit l'architecture quand on choisit l'existant plutôt que le neuf.

Le choix de l'existant crée une autre condition technique : travailler avec la réalité de la ville, sa morphologie, son organisation, ses habitudes. Chaque intervention agit à hauteur d'usage - venelles ré-ouvertes, maisons de ville restructurées, logements traversants réhabilités.



Localisation : Castillon-la-Bataille
(3 320 habitants INSEE 2022)

Outil d'intervention : Concession
d'aménagement 2022-2032

Opérateur immobilier : inCité

Équipe de maîtrise d'œuvre :
CoCo architecture, Atelier du
Sillon paysagistes, TSA 24,
Wonderfulight, Palanca

**Dispositif national « Petites
Villes de Demain »**

Partenaires : État, Région
Nouvelle-Aquitaine, Département
de la Gironde, Banque des
Territoires



Avant

Après

En ré-interrogeant le vécu urbain, la ville déborde toujours des limites du plan, et le projet est aussi envisagé à l'échelle de l'intercommunalité. Mobilités, accès au centre, stationnement, continuités viaires et naturelles, l'architecture recoud et redonne lisibilité à un système beaucoup plus large.

En se concentrant sur l'existant, elle réinvente des modes d'habiter et offre des ambiances et des qualités qu'aucune extension périphérique ne saurait produire, une intensité de vie organique que seul l'existant rend possible. L'architecture devient un acte de réparation et un outil de reconquête du quotidien.

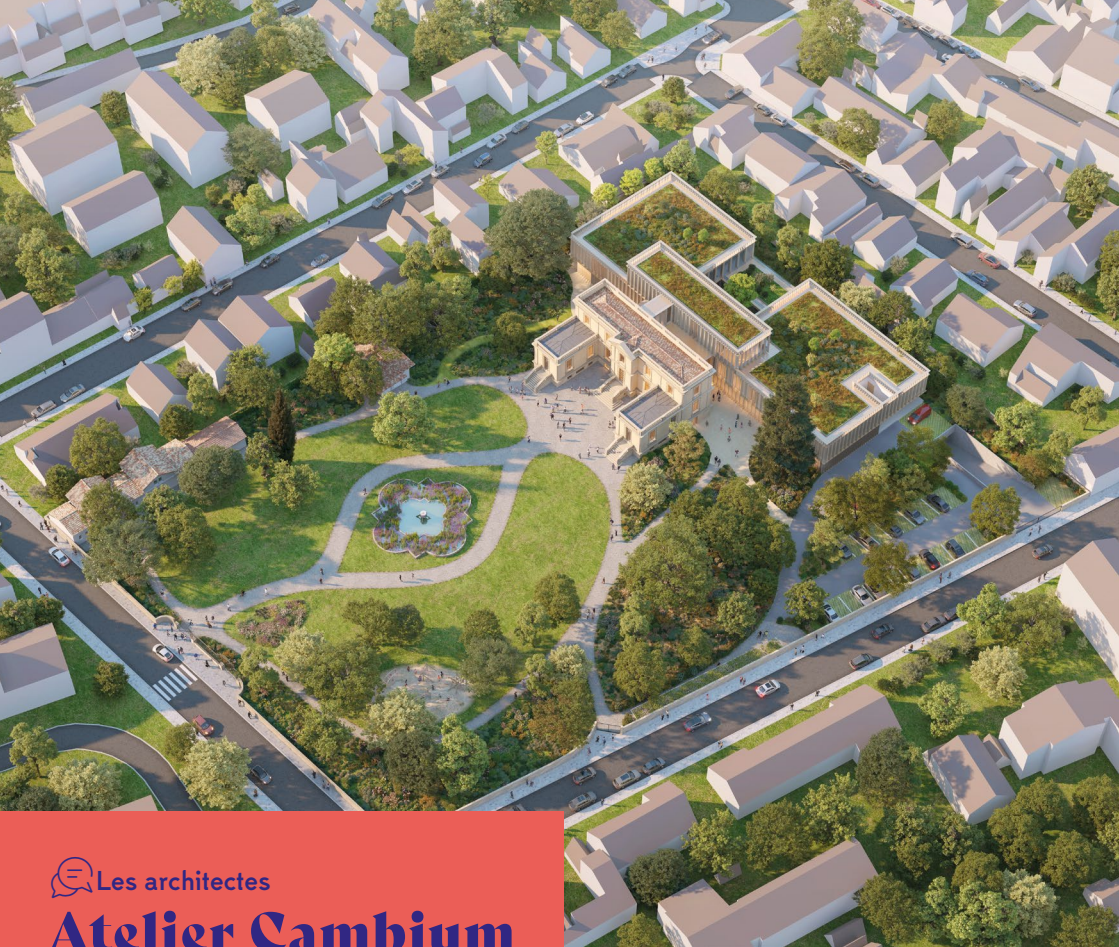
Ce que produit l'architecture quand le projet est partagé avec les habitants. La troisième condition est sociale. À Castillon, la démarche de concertation mise en œuvre est multiforme (ateliers, petits-déjeunes, déambulations, questionnaires). C'est une concertation active, qui produit du sens, de celle qui influence réellement le projet. Elle permet de créer le cadre social qui rend l'action publique acceptable et compréhensible. En construisant un récit partagé sur le devenir de la ville existante, elle facilite l'acceptabilité d'une intensification des usages : densité, mixité, nouveaux modes d'habiter. En associant les habitants, l'espace

commun se fabrique avant même d'être construit. L'architecture favorise la légitimité collective.

Ce que produit l'architecture quand elle s'appuie sur des outils publics exigeants. La commune active un arsenal rarement mobilisé à cette échelle : OPAH-RU, ORI pour lutter contre l'habitat indigne, maîtrise foncière, et surtout concession d'aménagement - un outil structurant, qui garantit la continuité du projet, sur la durée des mandats qui se succèdent. Ces leviers donnent à l'action publique la capacité d'agir, de durer, de transformer en profondeur, et aux équipes de maîtrise d'œuvre un

cadre stable, lisible et pérenne dans lequel inscrire une dynamique de projet. La fabrique de la cité n'est pas seulement spatiale, elle est aussi juridique et opérationnelle.

Castillon-la-Bataille en fait la démonstration : c'est la décision publique qui crée la possibilité d'architecture, et l'architecture qui incarne le projet politique. L'architecte se fait ici l'interprète des politiques publiques, traducteur d'un projet de société sur le temps (politiquement) long.



Axonométrie d'ensemble



Vue de l'entrée rue de la Médoquine

Les architectes

Atelier Cambium + Deshoulières Jeanneau

Fondé en 2006 et piloté par le binôme complémentaire Olivier Laurent et Franck Ferrier, l'Atelier Cambium déploie un savoir-faire constructif éprouvé depuis ses agences de Bordeaux et Paris. Forte d'une équipe pluridisciplinaire, l'agence affirme une expertise transversale, allant du logement aux équipements publics et tertiaires.

© Atelier Cambium + Deshoulières Jeanneau

Le Château des Arts : Une réinvention politique du patrimoine pour la cité de demain

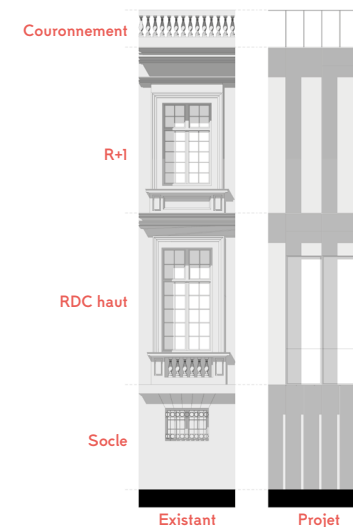
Le projet de requalification du Château des Arts à Talence ne se limite pas à une simple opération architecturale ; il incarne une volonté politique forte de redonner à un lieu chargé d'histoire une fonction sociale et citoyenne centrale. Autrefois témoin d'une histoire éclectique, marquée par des figures comme François Mauriac ou la Résistance, puis dévolu à l'Éducation Nationale, l'édifice doit aujourd'hui réussir le pari de redevenir un « lieu emblématique » de la ville, un espace d'intérêt collectif fédérateur.

Un dialogue architectural entre mémoire et modernité

L'approche conceptuelle refuse le pastiche pour privilégier une « résonance » entre l'existant et le futur. Le parti pris architectural est celui de l'harmonie : l'extension contemporaine s'implante en respectant scrupuleusement les gabarits et proportions historiques (corps, ailes, cour) du château. Ce nouveau patrimoine se veut « poreux » et ouvert : un hall traversant et transparent agit comme une rotule connectant le passé au présent, assurant une transition fluide entre le parc et le bâti.

L'architecture s'ouvre au futur par sa matérialité. Les façades en aluminium anodisé, rythmées par des épines verticales, dialoguent avec la teinte de la pierre tout en offrant une esthétique résolument contemporaine. Ce jeu de reflets, notamment via l'utilisation d'Emalit en façade sud, permet au bâtiment de s'effacer pour mieux mettre en valeur le paysage, affirmant une identité forte sans écraser l'histoire.

Vue vers le parvis d'entrée





Vue sur le hall d'accueil



Vue sud-ouest

Une fonctionnalité au service du lien social

Enfin, la réinvention du lieu passe par son usage. L'organisation spatiale est pensée pour l'inclusion et la clarté : les espaces publics sont ouverts et accessibles en rez-de-chaussée, tandis que les pratiques musicales bénéficient d'une acoustique soignée en niveau semi-enterré. Ce projet ambitieux de créer un « lieu situé », pérenne et vertueux, capable de tisser des liens durables entre les citoyens, la culture et leur ville.

L'écologie comme vecteur de pérennité

Ouvrir le patrimoine au futur, c'est aussi assumer une responsabilité environnementale. Le projet s'inscrit dans une démarche bioclimatique exemplaire (RE 2020, label BBC Effinergie Rénovation). L'utilisation de matériaux bas carbone, d'ossatures bois et de la géothermie témoigne d'une vision politique où la culture et l'écologie avancent de concert. Le parc, indissociable du château, est repensé pour contrer l'artificialisation : il redevient un îlot de fraîcheur et de biodiversité au cœur de la ville.



Vue de l'espace d'attente



Ce texte explore une dimension souvent invisible de l'action publique ; une politique du projet qui ne se réduit ni à la décision ni au règlement, mais se construit dans le temps long de l'acculturation, de la pédagogie et du sensible. Là où se fabriquent, en amont, les conditions politiques de l'architecture.



Là où le projet commence.

Siegrid PÉRÉ-LAHAILLE,
Architecte-conseil CAUE 23

Évoquer le travail d'un CAUE¹, c'est évoquer aussi le travail des architectes ; et le rôle d'un architecte, c'est de rendre la vie meilleure, de provoquer de l'émotion, de la surprise et du plaisir. La mission d'un architecte-conseil au CAUE est d'accompagner discrètement tous les publics : particuliers comme élus. C'est une place singulière car le conseil est gratuit. Alors, il faut être exigeant.

Dans ce travail qui précède le projet, il s'agit de prendre le temps. Ce temps d'avant. Celui où se nouent les conditions qui permettront qu'un projet voie le jour. Ce sont parfois des petits rien ou pas ! Il n'est pas rien de dire à quelqu'un : "le projet, c'est ce que vous aurez envie de faire. Posez-vous d'abord la question : comment avez-vous envie d'habiter ?"

1 Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
2 L'affût de l'étang des Landes, Creuse, proto-refuge !
Réalisation : G. Peiter, architecte & A. Freyret, paysagiste

© Photo : J. Teytaud - Observatoire ornithologique

Derrière des demandes souvent perçues comme purement réglementaires, il y a toujours une autre question : celle de l'usage, du désir, de la manière d'habiter. Prendre le temps de l'expliquer, c'est préparer le terrain de ce qui viendra ensuite : une histoire qui commence. Derrière un projet, il y a un processus.

Et c'est là que nous pouvons agir.

Par exemple, dans le village de Maisonnisses, l'agence Lichen construit une maison communale : un programme contemporain de mutualisation de services solidaires. Le projet est ingénieux. Si l'on regarde derrière, il y a une ingénierie remarquable portée par la commune. Le projet est né d'une dynamique entre la commune et ses habitants : il n'a pas attendu le bâtiment pour exister ! Et être sûr de ce que l'on fait, pour ne pas décevoir.

Le rôle d'un CAUE est précisément d'aller vers les élus parce que tout part de là. Ne pas oublier qu'il n'y a pas de « bon » projet sans une bonne maîtrise d'ouvrage. À chacun ses responsabilités. Les CAUE portent aussi une action d'acculturation des élus.

Ici, en Creuse avec Hélène Chiozzini, directrice et Marin Baudin, paysagiste, nous développons un projet ouvert à tous – habitants comme visiteurs de passage : les Refuges Creusois².

Les Refuges Creusois seront des abris simples et rustiques, offrant une relation exceptionnelle au paysage. Ils proposeront d'habiter, pour un jour ou quelques jours, un lieu qu'on ne pourrait pas habiter autrement. Une résidence secondaire exceptionnelle tournée vers l'essentiel : ressentir, être au paysage, être dépaysé, même chez soi.

Ce seront de petites constructions contemporaines, implantées dans des sites choisis à travers le département. Un projet fédérateur « à la creusoise » : par le choix des lieux, par le partage d'une culture architecturale contemporaine, par l'usage de ressources et de savoir-faire locaux.

Des projets minuscules, oui.

Mais en eux, tout un territoire pourra se reconnaître.



Les 17 conseils régionaux de l'Ordre des Architectes lors de la signature du Manifeste pour la réhabilitation.

Manifeste pour la réhabilitation : un engagement politique commun pour l'architecture.

Signé par l'ensemble des Conseils régionaux de l'Ordre des architectes en décembre 2025, et initié par l'Ordre de Nouvelle-Aquitaine, le Manifeste pour la réhabilitation rassemble aujourd'hui plus de quarante signataires - collectivités, institutions, réseaux professionnels, acteurs de la formation et de l'aménagement. Face aux enjeux de transition écologique, de sobriété foncière et de qualité d'usage, il affirme une ambition politique claire : faire de la réhabilitation un réflexe structurant des politiques territoriales. Il appelle à changer d'échelle, du bâtiment au territoire, et à renforcer la coopération entre architectes, paysagistes, élus, maîtres d'ouvrage et l'ensemble des acteurs publics et privés impliqués dans la fabrique du territoire. Il engage un dialogue renouvelé avec les élus, au cœur des arbitrages programmatiques, réglementaires et budgétaires, et fait de la réhabilitation un levier d'action publique fondé sur l'analyse de l'existant et la responsabilité collective dans la fabrique de la cité.





« On abat toujours les arbres. On dit qu'on les conservera et sous un prétexte quelconque, en une heure hop, on les abat ni vu ni connu. Il y a toujours une bonne raison : les accès, les canalisations, les lignes électriques, la vue qu'ils bouchent, comme si la plus belle vue ce n'était pas celle d'un arbre. »

— L'instituteur in L'Arbre, le Maire et la Médiathèque, Eric Rohmer - 1993.

Lorsque le cinéma aborde le sujet de l'architecture, le thème de la politique n'est pas loin et l'intrication entre les deux disciplines se transforme souvent en sujet d'étude plus ou moins adroitement mis en scène. Récemment, certains films se sont plu à mettre en lumière des projets d'architectes et ce lien complexe, fait d'enjeux et de pouvoir avec le commanditaire. Par là même, la question politique devient alors centrale dans le scénario, et les tiraillements de l'architecte face à des enjeux qui le dépassent dessinent bien souvent la trame d'un récit quelquefois trop manichéen.

L'architecte a conçu le projet et le projet bénéficie du soutien du gouvernement. Mais le jeune instituteur du village ne souhaite pas ce projet, défendant son paysage, son arbre et une vérité prétendument authentique.

1. *Megalopolis*, Francis Ford Coppola - 2024
2. *The Brutalist*, Brady Corbet - 2025
3. *L'inconnu de la Grande Arche*, Stéphane Demoustier - 2025

En 1992, Eric Rohmer filme *L'Arbre, le Maire et la Médiathèque* et aborde le sujet avec une pertinence qui doit être aujourd'hui toujours réévaluée.

Le cinéaste facétieux brosse un portrait subtil de l'architecture face à sa réalité et évite tout manichéisme en chapitrant le film en sept scènes qui vont interpeller le spectateur et donner à l'œuvre une dimension analytique passionnante pour l'exercice de notre métier. Rohmer n'affirme pas de position tranchée mais vient au contraire rappeler l'essentiel : le grand sujet de l'architecture est avant tout celui du paysage, de la culture et du citoyen. Il montre la question de l'élue face aux électeurs, et surtout toute la fragilité d'une réalisation qui dépasse bien souvent la simple question de sa programmation.

Au delà d'un travail pédagogique efficace - le cinéaste a longtemps réalisé des vidéos explicatives pour l'éducation nationale - Rohmer utilise toute sa malice pour construire une fable d'une véracité visionnaire : l'écologie, l'exode rural, l'urbanisation, la centralisation, le conservatisme et la culture. Le synopsis est le suivant : Julien, maire socialiste ambitieux souhaite doter sa petite commune de Vendée d'une médiathèque.

Porter notre regard d'architecte sur ce film reste ô combien pertinent aujourd'hui et invite à comprendre les mécanismes à l'œuvre dans l'élaboration d'un projet public tout en prenant plaisir à regarder l'évidence de la mise en scène et la concision toute littéraire du cinéaste.

 Redécouverte

Le cinéma, l'architecture, la politique.

— Clément Miglierina, conseiller à l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine et référent communication.

Photogramme du film





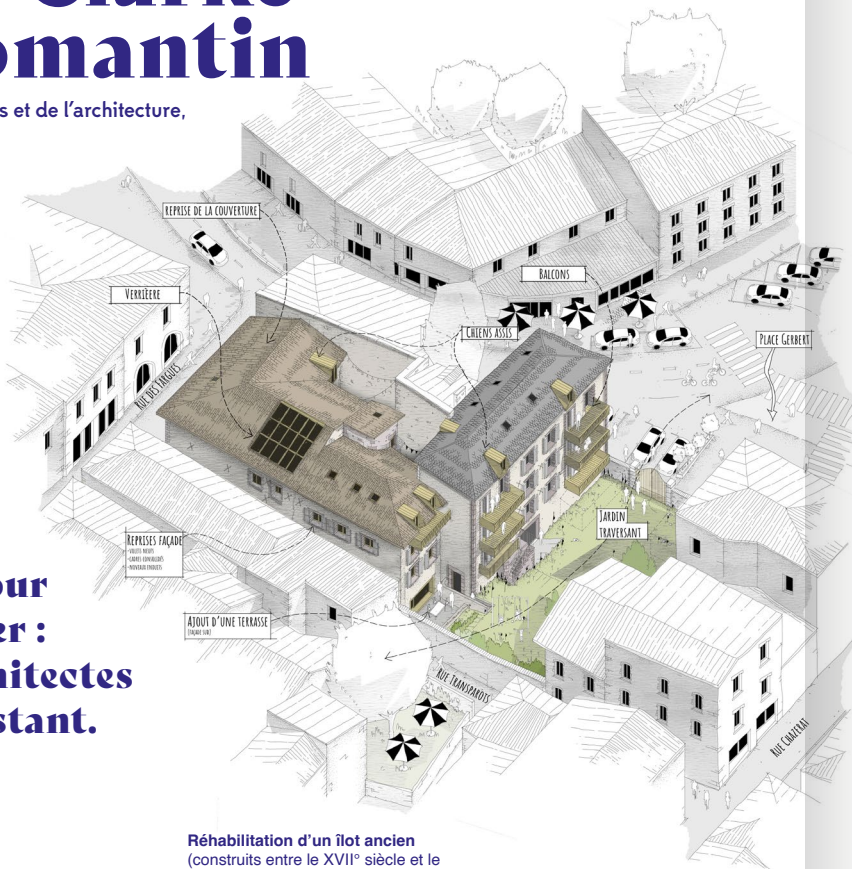
© G-Mistral

« L'architecture est trop sérieuse pour être laissée aux architectes. » La formule de Giancarlo De Carlo rappelle que la transformation du cadre de vie relève d'une responsabilité partagée. L'architecture n'est pas une simple production formelle, elle engage une vision politique, sociale et culturelle inscrite dans la durée. Architectes et élus orientent, ensemble, la manière dont un territoire se transforme pour répondre aux attentes des habitants.

Invité

Xavier Clarke de Dromantin

— Inspecteur des patrimoines et de l'architecture, Ministère de la Culture.



Réhabilitation d'un îlot ancien (construits entre le XVII^e siècle et le XIX^e siècle) en 14 logements sociaux à Aurillac (Cantal). MOE : Architecte mandataire : Boris Bouchet Architectes

Réparer pour transformer : élus et architectes face à l'existant.

Les bouleversements sociétaux et environnementaux invitent aujourd'hui à considérer l'héritage bâti non comme une charge, mais comme une matière première inspirante. Bâtiments, tissus urbains et pratiques sociales recèlent souvent des richesses insoupçonnées : organisation spatiale, logique constructive, performances bioclimatiques, capacité d'adaptation. Réhabiliter conduit à revisiter ces qualités pour les ajuster, les prolonger, les détourner. C'est un exercice de réparation créative du bâti, des continuités urbaines et du lien avec les habitants. Dans cette perspective, l'acte de bâtir ne se limite pas à un objet fini. Il s'inscrit dans un processus collectif, évolutif et attentif aux situations locales. Il s'accorde aussi avec le temps long de l'action publique : celui des choix stratégiques et de la capacité à accompagner démocratiquement la transformation des territoires.

Dans ce cadre, le rôle des élus est ici déterminant. Ils donnent l'impulsion et créent les conditions d'un projet cohérent. La Stratégie nationale pour l'architecture 2025-2029 présentée par la ministre de la Culture en février dernier rappelle à cet égard que les collectivités sont des acteurs incontournables et que la réhabilitation constitue un cadre privilégié d'innovation architecturale. Cette orientation conforte l'idée d'un projet politique fondé sur la transformation attentive du déjà-là, dans une logique d'économie de ressources.

Les architectes occupent une place centrale dans la mise en forme de cette ambition. Leur capacité à lire la ville, à analyser les logiques constructives et à travailler avec les spécificités matérielles, sociales et paysagères d'un territoire les rend indispensables aux côtés des collectivités. Ils interviennent comme concepteurs, mais aussi comme médiateurs, capables d'articuler contraintes, usages et ressources locales pour produire des réponses situées, sobres et durables.

La relation entre élus et architectes devient ainsi un levier essentiel pour les territoires. Elle permet de dépasser l'opposition entre protection et création pour construire des projets fondés sur la continuité, la sobriété et l'attention aux usages. Par la réparation, le dialogue et le temps long, la réhabilitation s'affirme alors comme une manière exigeante et contemporaine d'imaginer les territoires de demain.



1 - De Carlo, Giancarlo. L'architecture est trop sérieuse pour être laissée aux architectes. Éditions Conférence, collection Choses humaines, avril 2022.

📍 Les Maisons de l'Architecture de Nouvelle-Aquitaine

Regards : un panorama des ruralités en Nouvelle-Aquitaine

La ruralité, cette notion abstraite qui semble n'exister qu'en opposition à la ville, est en fait porteuse d'une polysémie avec de nombreuses connotations affectives et politiques. Il faut donc utiliser le pluriel pour rendre compte du foisonnement des pratiques de transformation spatiale qui y sont à l'œuvre. Initié par les quatre Maisons de l'Architecture de la région, REGARDS dépoussière notre approche et jette un regard nouveau sur la diversité des actions, des acteurs et des résultats.

L'appel à participation lancé en septembre 2025 a permis de collecter plus de 150 projets ou initiatives (visibles sur www.regards-na.archi). Cette collecte, basée sur le volontariat, a le mérite de révéler la grande variété des modes d'activation de ces territoires : espaces bâtis ou non bâtis ; initiatives privées ou publiques ; dispositifs pédagogiques, participatifs ou fonciers ; à l'échelle de la parcelle ou plus structurants, etc. Le comité de sélection n'a pas eu vocation à distribuer des bons points mais plutôt de soumettre ces projets aux regards croisés d'experts des ruralités.

La sélection du 11 décembre 2025 a révélé 41 projets et initiatives selon des critères :

- limiter les projets « préfiguratifs » au profit de transformations spatiales tangibles, et se tenir éloigné d'un urbanisme transitoire réduit à une simple caution sociale ;
- préférer les projets ou initiatives traitant des usages, des solutions économiques ou institutionnelles et du contexte agronomique plutôt que de simples formes ;
- associer des projets contrastés pour illustrer les solutions naissantes, le chemin à parcourir, et souligner des trajectoires d'amélioration.

Réunis en « constellations », les exemples sélectionnés résonnent entre eux et permettent de rendre visibles plusieurs problématiques représentatives de la réalité des enjeux des ruralités :

- Revitalisation des centres-bourgs
- (Se) loger, une affaire d'habitant.e.s
- Expérimenter, transmettre et transformer les pratiques
- Agriculture & pratiques paysannes

Ces constellations, à la croisée de l'architecture et des pratiques qu'elle héberge, ont vocation à dialoguer, se fragmenter, pour tenter de devenir le fil conducteur de REGARDS.

REGARDS est un cycle de trois ans (2024-2026) organisé par les quatre Maisons de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine avec le soutien spécifique de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le soutien de l'Ordre des Architectes en coopération avec les acteurs locaux de l'architecture, et en partenariat avec MAJ formation et Rumeurs radio.

Auteur du texte: David Vernet / Interligator (accompagnement du comité de sélection)

Comité de sélection

Arthur Bel (architecte-médiateur, Atelier du Rouget Simon Teyssou & associés), Sabine Girard (docteure en géographie, chercheuse à l'INRAE), Sophia Meeres (maître de conférences/professeur adjoint, University College Dublin, School of Architecture Planning and Environmental Policy), Chris Younès (psychosociologue, docteur et HDR en philosophie, professeure à l'École Spéciale d'Architecture, fondatrice et membre du laboratoire Gerphau) sous la direction de Pieter Versteegh (docteur EPF en architecture et sciences de la ville, explorant la modernité post-urbaine, cofondateur de l'association européenne de recherche architecturale ARENA dont il anime le réseau alterRurality)

Réécoutez le podcast de la soirée



📍 MAJ

Centre de Formation

Fabriquer la cité avec les citoyens
La co-construction, formation en participation citoyenne

Dans le paysage contemporain de l'urbanisme et de l'architecture, les professionnels sont encouragés à intégrer la participation citoyenne. Co-construire avec les habitants est une démarche démocratique qui enrichit le projet et renforce son acceptation par les habitants. Les nouvelles pratiques de concertation, comme les ateliers participatifs et l'urbanisme tactique, transforment la manière de concevoir les espaces, nécessitant une adaptation des maîtres d'œuvre et d'ouvrage. Cette formation vise à intégrer la participation citoyenne comme un élément central des projets architecturaux et urbains, en réponse aux besoins actuels.



MOJ
FORMATION CONTINUE
ARCHITECTURE & CADRE DE VIE





Publication des Architectes et de l'Architecture de la région Nouvelle-Aquitaine

N° ISSN 2999-2397

Directrice de publication : VIRGINIE GRAVIÈRE
Rédactrice en chef : MARION ROCHE
Comité de rédaction : MARIE CORRALÈS, CLAUDINE GAUDIN,
FRÉDÉRIQUE HOERNER, ANNE JUGI, FRÉDÉRIQUE LACROIX,
FANNIE LOGET, CLÉMENT MIGLIERINA, MARLÈNE PROST,
MAELLE VIARD.
Direction : THALIA CARRUESCO, CLÉMENT MIGLIERINA,
MARION ROCHE
Coordination : THALIA CARRUESCO
Design graphique : Atelier Bilotto Ortéga

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine

Siège 308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Pôles

Limoges : 41 rue des Tanneries, 87 000 Limoges
Pau : 3 place de la Monnaie, 64 000 Pau
Poitiers : 1 rue de la Tranchée, 86 000 Poitiers

**Tél. 05 56 48 05 30 - accueil@ordre-architectes-na.org
www.architectes.org/nouvelle-aquitaine**

VIRGINIE GRAVIÈRE (Présidente)
THALIA CARRUESCO (Responsable de la communication)
PHILIPPE DE LA BIGNÉ (Délégué général)
ISABELLE BABIN (Chargée de missions commande publique et
formation)
MAËVA GREZES (Juriste)
JULIE DUPUY (Chargée de missions comptabilité et RH)
SALOMÉ PÉROL (Assistante administrative)
JULIETTE MOSCA (Juriste)
CAROLE CHABANNE (Chargée du Tableau et des assurances)



www.ana.archi



**ORDRE
DES
ARCHITECTES
NOUVELLE AQUITAINE**

LE 308 MAISON DE L'ARCHITECTURE BORDEAUX

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux
Tél. 05 56 48 83 25 — ma@le308.com
www.308ma.archi

JULIEN GRAVES (Président)
ADRIEN MAILLARD (Directeur)
MARLÈNE PROST (Chargée d'administration et des publics)

LE PAVILLON MAISON DE L'ARCHITECTURE PAU

3 place de la Monnaie, 64 000 Pau
Tél. 05 33 11 44 86 – contact@pavillondelarchitecture.com
www.pavillondelarchitecture.com

MÉLANIE GOMY et MÉLANIE BENTAYOU (Co-Présidentes)
MAËLLE VIARD (Chargée de mission)

MAISON DE L'ARCHITECTURE POITIERS

1 rue de la Tranchée, 86000 Poitiers
Tél. 05 49 42 89 79 – contact@ma-poitiers.fr
www.ma-poitiers.fr

CLAUDINE GAUDIN (Présidente)
FRÉDÉRIQUE LACROIX (Directrice)

MAISON DE L'ARCHITECTURE LIMOUSIN LIMOGES

41 rue des Tanneries, 87000 Limoges
maison.architecture.limousin@gmail.com
www.ma-limousin.fr

BÉATRICE FOURNET-REYMOND ET ANNE JUGI (Co-Présidentes)
FANNIE LOGET (Médiatrice culturelle)

MAJ Formation Continue Architecture et cadre de vie

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux
Tél. 05 57 14 06 97 — formation@maj-na.fr

Paule ROUQUETTE - (Présidente)
Corinne LÉGER - (Directrice - Responsable qualité)
Claire BILLEROT - (Responsable formation)
Mathieu BOURDA - (Chargé administratif et communication)
Élodie DUPUY - (Assistante formation)

**Prenez un
Architecte !**



MA
LE 308

**Pavillon
de l'architecture
de Pau**
LE PAVILLON DE L'ARCHITECTURE
DE PAU

ma
maison de l'architecture
de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine

MAJ
LE 308
FORMATION CONTINUE
ARCHITECTURE & CADRE DE VIE

MOJ
FORMATION CONTINUE
ARCHITECTURE & CADRE DE VIE